



Comment obtenir une injonction de loignement

Par **clarisselya**, le **17/01/2011** à **21:21**

Bonjour,

voilà je suis séparée depuis 2 ans et à chaque fois que ma fille va chez son père, elle me dit que sa nouvelle copine ne fait que crier etc au jour de l'an elle a été trop loin à frapper mon ex, l'insulté, insulté ma belle famille et ma fille devant elle.

À ce moment-là, ma fille de 5 ans et demi était avec ses tantes de 14 ans et 16 ans et demi (les petites sœurs de mon ex).

Depuis, ma fille a très peur de cette nouvelle copine, elle me dit qu'elle avait peur que son père meurt, qu'elle avait peur qu'il y ait la police, elle a très peur de retourner chez son père etc elle a assisté à de grande violence et agression verbale envers son père sa famille et elle.

Son père me dit qu'il n'est plus avec sa copine mais je ne sais pas si je dois le croire.

Je veux juste protéger ma fille et je souhaiterais réussir à obtenir une injonction d'éloignement afin que cette personne ne puisse plus approcher ma fille, et que ma fille puisse aller chez son père sereinement sans avoir peur, et sans avoir à voir d'autre violence physique ou verbale.

Comment puis-je faire?

Par **Melanie555**, le **18/01/2011** à **12:05**

Il est tout à fait normal et il est de votre devoir de protéger votre enfant, d'autant que ce que

vit votre petite fille de 5 ans n'est pas du tout anodin.

Si le papa ne le comprend pas et ne prend pas les dispositions qui s'imposent, il faut immédiatement déposer une requête auprès du JAF pour expliquer la situation, afin qu'il statue sur des modalités d'exercice de l'autorité parentale plus adaptées à la situation.

D'ores et déjà, il faut "accompagner" votre enfant afin qu'elle surmonte cette douloureuse étape qu'elle doit ressentir comme une grande souffrance.

Désolée si je vous parais un peu "donneuse de leçon" mais encore une fois la situation est loin d'être anodine.

Par **mimi493**, le **18/01/2011** à **15:36**

Pour compléter. En attente d'un nouveau jugement, vous devez respecter celui qu'il y a en cours, s'il y en a un.

Par **Fperea**, le **22/03/2015** à **10:31**

Mon mari est violent avec moi et je souhaiterais demander une injonction d'éloignement immédiate.

J'ai déjà porté plainte 2 fois et il est convoqué devant le procureur de la république.

Mais ce qu'il faut c'est qu'il parte du domicile conjugal sans attendre que nous vendions notre bien commun.

Merci de me dire comment faire.

Par **xavieranne**, le **18/01/2017** à **16:00**

Bonjour, divorcée depuis des années, mon ex mari est de retour en France (il est tunisien) et vient de me retrouver. Il rode près de chez moi, il y a des années il a fait une tentative d'enlèvement, il m'a prévenu qu'il récupérerait notre fils, j'ai la garde exclusive. La gendarmerie est prévenue, je suis recluse chez moi, volet clos, je ne sais que faire? Merci de toute l'attention que vous m'accorderez,

Respectueusement.

Par **lolo1504**, le **07/02/2017** à **11:44**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

comment obtenir une injonction d'éloignement pour mon beau pere qui me harcele personnellement et nos locataire

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **Charlotte Vincent**, le **27/03/2017** à **01:11**

Bonjour,

Mon beau frère et sa femme ont fait interner de force mon conjoint.

J'explique grossièrement : mon conjoint est entrain de régler des problèmes dans sa famille (donation des biens de son père aux enfants, partage de l'argent...). Mon beau frère est très vicieux tout comme sa femme. Lorsque les visites ont été autorisées, j'y suis allée tous les jours tout comme son père et sa soeur aînée, les visites se sont toujours très biens déroulées mais vendredi et samedi mon beau frère y est allé et a chaque visite mon conjoint commencer à délirer.

Je voudrais savoir comment obtenir une injonction d'éloignement contre mon beau frère et sa femme, sachant qu'ils habitent à 200 m de chez nous.

C'est une demande vraiment urgente.

Merci d'avance.

Par **Celinebiloux Boisjoly**, le **13/05/2018** à **18:46**

Je veux un injection d'éloignement contre ma belle soeur elle fait atteinte à ma réputation, comment faire je n'en peux plus en plus j'ai la sclérose en plaques ! merci

Par **danger21**, le **28/02/2019** à **19:30**

bonjour je vous d rais sa voir comment faire pour demande une protection d éloignement sur une personne qui a violation de la vie priver c est une personne qui et rentre dans notre vie a moi et ma compagne il ma pique ma vie de famille ma vie de père et en plus il a ma compagne chez lui avec mais enfant c est une personne qui a déjà fais du mal a un enfant de 17 moi et il a entré la mort ai se que on peux mais d aide car la je vie dans la peur qui leur arrive quel que chose et je veux les protéger de la personne la quel vie avec j ai une fille de 4 ans et un garçon de 17 moi

Par **morobar**, le **28/02/2019** à **19:44**

Bonjour,

Il faut vous adresser au JAF (juge aux affaires familiales) qui siège au tribunal de grande instance.

Il faut le saisir en la forme du référé.

Faites-vous assister par un avocat.